

## Justice fiscale, le décryptage de la CGT Finances Publiques

# ET SI ON TAXAIT LES RICHES AUTANT QUE LES PAUVRES?

Gabriel Zucman, économiste, spécialiste des inégalités sociales, professeur à l'École normale supérieure, s'est penché sur des chiffres officiels pour rédiger une proposition de loi en février 2025 afin de créer une taxe sur les ultra riches en France.

#### Le constat de départ :

Tous les français paient en moyenne 50 % de prélèvements obligatoires (impôt sur le revenu, impôt sur la fortune, cotisations sociales, mais aussi TVA et autres taxes).

Seule exception : les ultra riches, c'est-à-dire ceux possédant plus de 100 millions € de patrimoine, ne paient que 27 % de prélèvements fiscaux et sociaux, donc deux fois moins que le reste de la population.

Le patrimoine des 500 plus grandes fortunes de France est passé de 200 milliards en 2010 (10 % du PIB) à 500 milliards en 2014 et 1200 milliards en 2024 (42 % du PIB).

### Les propositions de Gabriel Zucman:

Pour amener le taux de prélèvements obligatoires des ultra riches à l'identique du reste de la population (50%), Gabriel Zucman a calculé qu'un impôt équivalent à 2 % de leur patrimoine serait suffisant.

Leur taux moyen actuel de prélèvements s'élevant à 0,3 % de leur patrimoine, ils connaîtraient une imposition supplémentaire de 1,7 %.

Cet impôt serait une contribution différentielle, autrement dit un plancher. Les foyers déjà taxés à hauteur de 2 % de la valeur de leur patrimoine n'auraient aucun impôt supplémentaire.

### La Taxe Zucman c'est quoi?

- Un impôt plancher de 2% sur les patrimoines des ultra-riches
- Cet impôt concerne les fortunes dépassant les 100 millions d'euros (pas vous)
- Il pourrait rapporter jusqu'à 40 milliards d'euros au pays
- Il est soutenu par 79% des Françaises et des Français (là. c'est vous)



0, 01% DES PLUS RICHES

#### PATRIMOINE SUPÉRIEUR À 100 MILLIONS €/AN

Si la mesure était appliquée, elle concernerait environ 1 800 personnes en France et pourrait rapporter entre 15 et 25 milliards d'euros par an.

Source: www.previssima.fr-@Copyright



#### Ces propositions ne seraient-elles pas con iscatoires?

Seuls 1800 foyers fiscaux détiennent un patrimoine supérieur à 100 millions € et seraient donc concernés par la taxe Zucman.

Le taux de rendement du patrimoine des ultra riches augmentant d'environ 7 % par an en plus de l'inflation (donc près de 10 % inflation comprise), les taxer à 2 % leur laisserait encore une marge d'enrichissement de 5 % par an, bien plus importante que la majeure partie de la population.

#### Combien rapporterait cette taxe socialement juste?

Cette taxe rapporterait environ 20 milliards € par an (presque la moitié des économies que M. Bayrou recherche pour le budget 2026).

Le déficit tomberait à 5 % au lieu de 6 % (rappel : la France s'est engagée à le ramener à moins de 3%, donc déjà 1/3 des économies recherchées sont là).

### Les propositions de Gabriel Zucman seraient un premier pas vers une véritable justice fiscale, qui passerait notamment par :

- 👉 La réduction du poids des impôts proportionnels, qui étranglent le peuple.
- 👉 La limitation des réductions d'impôt à celles démontrant un intérêt pour la société.
- Un circuit de financement direct de la dette de l'État auprès de la BCE ou par un système d'intermédiation bancaire.
- Une taxation du capital supérieure à celle du travail.
- Une taxation plus lourde des patrimoines exorbitants des plus riches.
- 👉 La réorientation de l'économie et la responsabilisation des entreprises.
- **Onner des moyens pour lutter contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscale.**

La proposition de loi a été adoptée par l'assemblée nationale en février 2025, mais rejetée par le sénat en juin.

Il ne tient qu'à nous, tous ensemble, de la faire connaître pour que l'Assemblée nationale la vote définitivement lors de l'adoption du budget!

